



**LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES**

**CFE-CGC FERROVIAIRE** vous rend compte de la bilatérale qui s'est tenue avec la DZS Est le 19 septembre dernier.

La Direction était représentée par :

- **Nathalie DARMENDRAIL** : Directrice de la DZS Est
- **Camille BETTENFELD** : RRH de la DZS EST

**Jean-Pierre GARENNI** Délégué Syndical, représentait **CFE-CGC FERROVIAIRE**

La réunion s'est tenue à Metz dans les locaux de la DZS. Les échanges se sont déroulés dans un contexte très cordial.

Les points abordés ont concerné :

- Les enjeux de la DSZ Est :

La DSZ Est fait face à plusieurs sujets, en particulier celui de l'ouverture à la concurrence. La DSZ nous explique que la direction TER pourrait se subdiviser. Certaines des nouvelles entités pourraient solliciter la sûreté ferroviaire et d'autres non.

Face à cela, un travail de collaboration a été fait auprès du Président des transports de la Région Grand Est.

Les autres sujets abordés ont découlé de ce constat.

- Parcours professionnel et mobilité : la Directrice a chargé le Pôle RH de travailler sur le sujet de la mobilité professionnelle afin de favoriser une dynamique et le recrutement de nouveaux personnels.
- Formation de l'encadrement afin d'appréhender l'arrivée de la concurrence.

La délégation **CFE-CGC FERROVIAIRE** a interrogé la Direction sur certains sujets et a exprimé quelques demandes :

- En premier lieu nous avons demandé un état des lieux des pôles d'appuis (ex le Pôle RH qui effectue les plannings annuels à la différence de la DZS Sud) afin d'appréhender le fonctionnement des DZS les unes par rapport aux autres. Ainsi nous avons appris que les UO de la DZS Est ont un budget propre et que le CUO est autonome dans l'utilisation de celui-ci.
- Nous avons ensuite évoqué la situation d'un agent, classe 4, chargé de mission depuis 2 ans. La dernière mission se terminant en fin d'année, **CFE-CGC FERROVIAIRE** se demande pourquoi cette mission ne s'est pas transformée en titularisation ? En effet l'agent souhaite continuer à travailler dans ce domaine ou trouver un autre poste avec des responsabilités similaires. Mme la RRH, informe **CFE-CGC FERROVIAIRE** que l'agent va très prochainement être entretenu pour recueillir ses désirs de mobilités professionnelles.
- La Directrice évoque les sabotages du 26 juillet 2024 en précisant la forte mobilisation des équipes et des encadrants.
- **CFE-CGC FERROVIAIRE** rappelle que des agents n'ont pas reçu de prime (parce qu'ils n'étaient pas dans le cadre des JO) mais que leurs actions ont permis le bon déroulement des JOP.
- **CFE-CGC FERROVIAIRE** rappelle qu'il avait été convenu avec le Directeur de la sûreté que dans ces cas particuliers l'octroi d'une Gratex pouvait être étudiée.
- **CFE-CGC FERROVIAIRE** évoque le rôle des ADPX qui ont des difficultés d'assurer leurs tâches d'encadrant et des missions en tenue sur le « terrain » : La directrice de la DZS Est indique qu'elle fait la différence entre les DZS Parisiennes et la province et que sur la DZS Est, les ADPX ne sont pas objectivés sur la présence à 80% sur le terrain.

## **CFE-CGC FERROVIAIRE**

**Notre A.D.N. est de VOUS défendre avec le concept  
« gagnant -gagnant » !**

**Rejoignez-nous !**

**CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT  
D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.**

**ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...**

